

# Sécurité financière en cas de maladie

---

Pour l'entreprise qui les emploie, les collaborateurs qui sont absents pendant une longue période représentent un risque financier difficile à estimer. L'assurance indemnités journalières maladie Helsana Business Salary garantit à vos collaborateurs la poursuite légale du versement du salaire en cas de maladie et permet de calculer les prestations de pertes de gain de votre entreprise. Vous assurez à vos collaborateurs une meilleure protection que celle imposée par la loi et vous positionnez ainsi comme un employeur attrayant.

# Notre engagement pour la sécurité financière de vos collaborateurs.

---

## **Obligation de verser le salaire**

Le droit du contrat de travail contraint les entreprises à poursuivre le versement du salaire des collaborateurs en cas de défaillance due à une maladie. La durée du maintien du paiement du salaire dépend des années de service et des différents barèmes cantonaux, ce qui n'est pas sans conséquence, notamment en cas de maladie de longue durée: d'une part, les collaborateurs doivent assumer des pertes financières fâcheuses jusqu'à ce que l'AI ou la prévoyance professionnelle commence à verser la rente d'invalidité et, d'autre part, le total des pertes de gain n'est pas calculable pour les entreprises.

## **Gestion des risques classique et plus**

Les entreprises peuvent répercuter tout ou partie du risque lié au maintien du paiement du salaire sur l'assurance collective d'indemnités journalières maladie Helsana Business Salary. Helsana propose aux entreprises une solution adaptée aux besoins:

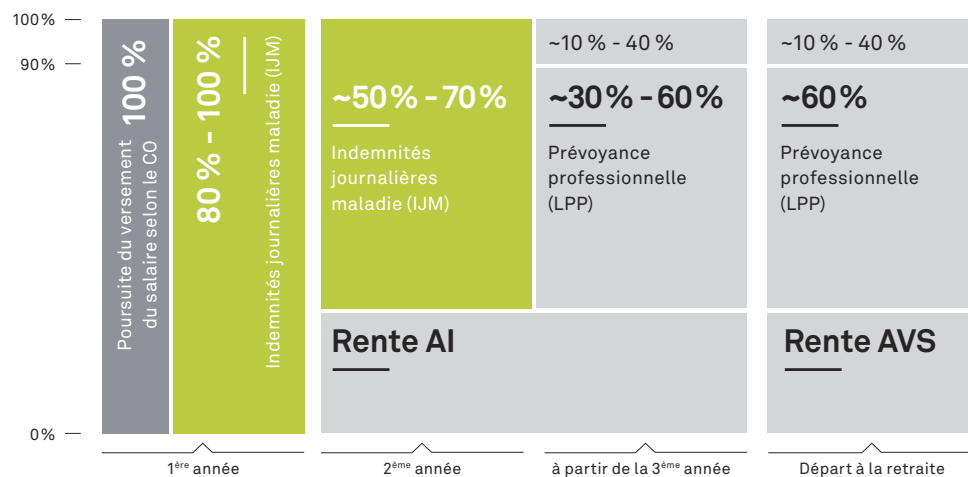
- Couverture d'assurance au choix 80%, 90% ou plus du salaire AVS
- Délai d'attente au choix, par exemple 3, 7, 14, 30, 60, 90 jours
- Solutions conformes à la convention collective de travail (CCT) pour les entreprises soumises à une CCT

Avec Helsana Business Salary, vous et vos collaborateurs savez que les prestations sont parfaitement coordonnées avec celles de l'AI et de la caisse de pension et qu'il n'y a pas de lacunes d'assurance (voir le graphique).

Helsana propose également des prestations complémentaires attractives comme SunetOnline pour la déclaration simplifiée des accidents et maladies, la déclaration de salaire électronique, et Helsana Business Health – une offre complète dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise. Le Case Management d'Helsana vous assure également des économies.

## Situation avec assurance d'indemnités journalières maladie

Prestations du dernier salaire en % (salaire AVS)



- Obligation de poursuivre le versement du salaire au titre du CO (à charge de l'employeur)
- Assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana
- Assurances sociales et lacunes de couverture

### Les avantages pour votre entreprise:

- Paiement des indemnités journalières maladie: l'obligation de maintien du salaire est calculable pour votre entreprise et vous en êtes déchargé. Si vous le souhaitez, vous pouvez transférer une partie des primes aux collaborateurs.
- Prise en charge des cas: Helsana vous assiste avec un Case Management professionnel, vous permettant ainsi d'économiser des coûts.
- Prestations supplémentaires attrayantes: vous profitez de prestations supplémentaires qui facilitent la gestion, ont un effet préventif et permettent d'économiser de l'argent.
- Primes avantageuses: vous bénéficiez de solutions sur mesure avec une définition intéressante des primes.

### Les avantages pour vos collaborateurs:

- Aucune lacune de couverture en cas de maladie: même en cas de maladie prolongée, les collaborateurs ont un salaire garanti et peuvent ainsi maintenir leur train de vie habituel.
- Conditions d'admission simples: l'admission dans une assurance collective d'indemnités journalières maladie est plus simple que dans une assurance individuelle, car il n'y a pas d'examen de santé.
- Primes avantageuses: la conclusion d'une assurance collective d'indemnités journalières maladie est financièrement plus intéressante que la conclusion d'une assurance individuelle.
- Libre passage: droit de transfert dans l'assurance individuelle du nouvel employeur.



### Souhaitez-vous en savoir plus?

Vous trouverez de plus amples informations sur [helsana.ch/business-salary](https://helsana.ch/business-salary)



### Souhaitez-vous un conseil téléphonique?

Appelez-nous au 0844 80 81 88.



### Souhaitez-vous un conseil personnalisé près de chez vous?

Rendez-vous dans l'agence Helsana la plus proche. Pour en trouver l'adresse, rendez-vous sur [helsana.ch/points\\_de\\_vente](https://helsana.ch/points_de_vente).